

La situation actuelle :

Historiquement, les voiries ont toujours été de la responsabilité des communes; toutefois, la Métropole centralise cette mission (comme bien d'autres) depuis janvier 2015. C'est elle qui a désormais la charge des voiries « de mur à mur » : création, entretien, renouvellement, réaménagement...

Les communes de la Métropole conservent leurs missions de propreté et d'éclairage; Saint-Égrève conserve, en plus, sa mission de police sur la voirie.

Zoom sur Saint Egrève : notre connaissance de la situation et des enjeux locaux nous amène à :

- . porter l'avis et l'intérêt collectif des Saint-Égrévois à la Métro;
- . être force de proposition auprès de la Métro et de leurs projets;
- . accompagner les intentions métropolitaines dès leur définition, jusqu'à leur réalisation effective.

Quels sont les projets à venir ?...

Les principaux projets planifiés concernent les quartiers de Champaviotte, Moutonnées et Prédieu.

. **quartiers de Champaviotte et des Moutonnées** : réfection du revêtement, enfouissement des réseaux, création de trottoirs et de places de stationnement.

Actuellement, ces quartiers sont traversés par une circulation de transit (qui cherche à échapper aux bouchons) ; l'objectif est de redonner la priorité aux déplacements des riverains et de sécuriser les trajets à pied et à vélo. Pour cela, le transit automobile est réorienté vers les axes adaptés, notamment la rue de l'Isère.

. **à Prédieu, le square Armand Nordon et la place Salvador Allende** :

A partir de l'automne 2019, la place Allende sera végétalisée et son revêtement sera refait; le square Nordon sera fermé au stationnement automobile toute la semaine (sauf le dimanche matin) afin de retrouver son rôle de square de ville.

L'objectif est d'apporter de la verdure à la place Allende, de réaménager l'ensemble pour mieux accueillir le marché du mardi et vendredi, et surtout d'en faire de vrais lieux de vie et de rencontre.

Comme pour tous les projets à Saint-Égrève, des concertations sont menées avec les habitants avant leur validation.

Pour les projets les plus impactants, la ville tient à rencontrer les habitants pour en établir ensemble les diagnostics et les premières solutions. Le résultat de ces concertations est transmis à la Métro pour définir le cahier des charges.



Qu'est-ce que la ZCR (Zone de Circulation Restreinte) ?....

Depuis le 2 mai dernier, vous avez dû voir apparaître sur notre commune ces panneaux (voir ci-contre). La ZCR est une zone interdite à la circulation des **véhicules de marchandises** les plus polluants. Cela concerne l'ensemble de Saint-Égrève, qui est ainsi l'une des premières communes de la Métro à devenir une Zone à Faibles Émissions (ZFE). Les élus de Saint-Égrève ont été acteurs du projet ZFE, et ont notamment obtenu que l'interdiction de circulation aux véhicules de marchandises soit **échelonnée** de 2019 à 2025, pour interdire dès maintenant les véhicules les plus polluants **tout en laissant le temps aux professionnels de s'adapter**. Pourquoi cet engagement ? <http://priorite-saintegreve.fr/ZFE>

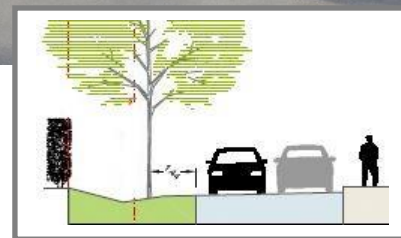
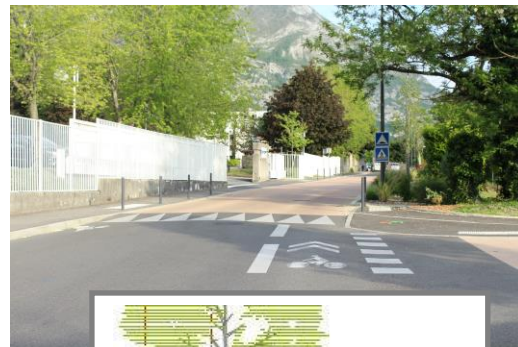


La vision de «Priorité Saint Egrève» :

Notre commune se transforme, les usages évoluent. Tout comme pour les nouvelles constructions (voir Comprendre l'Info Locale n°2), il est très important pour nous d'être attentif à la qualité et l'intégration de nos infrastructures à ces nouveaux usages.

Le tram E est une réponse pour la plupart des trajets vers Grenoble, qu'il faut compléter avec des itinéraires sûrs et adaptés aux vélos et piétons.

Notre association veut assurer la sécurité et le confort des riverains, notamment en réalisant des trottoirs et des bandes cyclables partout où cela est possible. Nous souhaitons véritablement repenser les rues des quartiers résidentiels pour une circulation automobile plus fluide et sécuriser les déplacements doux : à pied, à vélo, ...



Qui sommes nous ?...

L'Association « Priorité Saint Egrève » existe depuis 1992; elle est forte de plus de 60 membres.

Femmes et hommes de tout âge, nous sommes toutes et tous des habitants de Saint-Égrève, soutenant la majorité municipale, impliqués dans la vie de notre commune. Sans aucune étiquette politique, nous voulons :

- créer et développer un centre de réflexion, de propositions et d'expression sur tous les sujets ayant trait à la vie collective publique locale de la commune de Saint-Egrève;
- promouvoir et protéger la commune, son patrimoine et les intérêts de ses habitants concernant tout projet, toute décision ou toute pratique politique qui toucherait au cadre de vie, à l'économie générale (sociale, économique, démocratique, sportive,..) de la commune, son environnement, les conditions de vie de ses habitants.

Nous sommes depuis toujours engagé(e)s dans la défense du lien social dans la ville et continuerons d'agir en ce sens. Notre seul objectif : améliorer la vie de tous dans notre commune.

Notre volonté :

Développer des propositions et permettre l'expression sur tous les sujets ayant trait à la vie publique sur Saint Égrève.

Venez échanger avec nous !

Plus d'infos sur notre Groupe :

Site internet

www.priorite-saintegreve.fr



Page Facebook

www.facebook.com/prioritesaintegreve

Nous contacter :

contact@priorite-saintegreve.com

Adresse postale :

25 bis rue des Moutonnées
38120 SAINT EGREVE

Habitant(e) de Saint Egrève, vous souhaitez nous rejoindre ?...

Merci de retourner ce coupon à l'adresse suivante :

Association Priorité Saint Egrève – 25 bis rue des Moutonnées – 38120 SAINT EGREVE

Je soussigné : NOM : Prénom :

Adresse : CP : 38120 SAINT EGREVE

Tel : Email@.....

souhaite rejoindre le Groupe PRIORITE SAINT EGREVE et en connaître les modalités d'adhésion.

Je pense à l'environnement et autorise PRIORITE SAINT EGREVE à m'envoyer des informations par mail.